

POLITIQUE SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

Par notre culture scientifique et notre expertise océanographique, nous accompagnons les acteurs publics et privés soucieux de la préservation de l'environnement et de la biodiversité dans leurs projets de développement et d'aménagement côtier.

Notre mission consiste à accompagner le développement des zones côtières et maritimes en harmonie avec leurs habitants et leur environnement naturel.

Afin d'y parvenir dans le respect des personnes et de l'environnement, notre politique s'appuie pour l'année à venir sur les 6 engagements suivants :

1. **Positionner l'Humain au centre de toutes les activités de Crécéan.**
2. **Anticiper les aléas opérationnels de nos métiers grâce à une culture ancrée de la prévention des risques.**
3. **Eliminer les dangers, réduire les risques et maîtriser les situations d'urgence.**
4. **Respecter strictement les lois et les réglementations en vigueur, ainsi que les exigences de nos clients.**
5. **Privilégier des partenaires qui partagent nos valeurs en matière de sécurité, de santé et d'environnement.**
6. **Informier et dialoguer avec nos collaboratrices et collaborateurs.**

La Santé et la Sécurité au Travail sont une priorité par rapport à toutes les autres considérations et pour le bon fonctionnement de Crécéan.

Je m'engage à ce que ces axes restent prioritaires et soient traités dans une volonté d'amélioration continue d'ici décembre 2024.

La Rochelle, le 13 février 2024



Denis VALANCE
Directeur Général